



Feuilleter express

Décembre 2005 - Volume 2, Numéro 4

Le CSMOE... en concertation et en action

[Le guide 50 carrières de l'environnement très bien accueilli...](#)

[Nouveaux développements dans le projet environnement-textile](#)

[PAMT-opérateur en entoyage industriel : une hausse de 50%](#)

[Qualité de l'air intérieur : mandat confié au CSMOE](#)

[Lac-à-l'épaule du CSMOE : nouvelles orientations stratégiques en vue](#)

[Départ du directeur général du CSMOE](#)

Le CSMOE a retenu pour vous...

Université McGill : appel aux employeurs

Avis aux employeurs dans le domaine de l'environnement, l'université McGill organise des tables rondes pour les inviter à rencontrer des étudiants. Pour plus d'information, contactez Stéphanie Delorme, coordinatrice du centre d'aide à l'emploi de l'école d'environnement au (514) 398-5536 ou à stephanie.delorme@mcgill.ca

Concours « chapeau, les filles » et « excellence science »

Concours « chapeau, les filles » et « excellence science » est lancé. Pour le 10^{ième} anniversaire du concours consacré aux femmes, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs attribuera trois prix nationaux, deux dans le domaine de l'environnement et un troisième dans « Excellence science ». [Pour plus de détails...](#)



Le guide 50 carrières de l'environnement très bien accueilli...

C'est avec fierté que le CSMOE, en collaboration avec Jobboom, a procédé le 14 novembre au lancement du guide 50 carrières de l'environnement. Ce guide, qui trace le profil d'autant de métiers, constitue une première au Québec! Fruit de nombreuses collaborations, il a bénéficié du travail de l'équipe de Jobboom et de l'expertise du CSMOE et de l'appui financier d'Emploi-Québec.

Le lancement a eu lieu en présence du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et leader adjoint du gouvernement, M. Thomas J. Mulcair, des coprésidents du Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'environnement, M. Jean-Guy Cadorette pour la partie patronale, et M. François Juneau, représentant des travailleurs, M. Robert Ouellet, directeur général, et des membres de l'équipe. Pour sa part, l'équipe Jobboom était représentée par M. Bruno Leclaire, président de Canoë/Jobboom, et Mme Patricia Richard, directrice des contenus aux Éditions Jobboom. Une cinquantaine d'invités étaient présents.

Un premier répertoire

L'objectif de ce guide inédit est de mieux faire connaître ce secteur dynamique et les opportunités de formation au secondaire, au collégial et à l'université. Il fait état d'une évolution des profils de postes et précise les nouvelles compétences à acquérir. « Le Comité a mis sur la table près de dix ans d'expérience à décoder, à donner du sens à un marché du travail en émergence, à des postes de travail, tout cela issu d'études et du travail étroit avec des centaines de partenaires, d'employeurs et de travailleurs sur le terrain au quotidien. Dans ce contexte, le défi en était d'oser une première édition », explique Jean Guy Cadorette. En outre, l'emploi en environnement se développe au fur et à mesure qu'une conscience environnementale croît dans la population, que les gouvernements imposent des normes et que les municipalités et les entreprises se donnent des politiques et des pratiques de conservation et de gestion de l'environnement.

Pour sa part, François Juneau représentant de la CSN, déclare qu'« être un étudiant, un travailleur qui décide de s'impliquer dans les milieux d'emploi comme l'environnement, c'est choisir une carrière dans un univers d'espoir, de solutions et de responsabilités face au futur ».

Un guide bien accueilli

Jugé comme un outil essentiel à la démarche de choix de carrière, le guide a reçu un accueil des plus favorables et fait l'objet d'une remarquable couverture médiatique, tant au sein de la presse écrite qu'électronique (une soixantaine de références et d'entrevues en trois semaines...). D'ailleurs, le Comité a été sollicité à maintes reprises, ce qui a notamment permis au directeur général Robert Ouellet, lors d'une entrevue radio, de souligner que « les milieux de l'emploi ne cessent de croître en importance et offrent de réelles possibilités de carrière aux étudiants désireux de faire une formation dans le domaine. 50 carrières de l'environnement se veut d'abord un outil d'exploration des possibilités de carrière de ces milieux d'emploi. Le contenu de ce guide n'entend pas couvrir toutes les professions du domaine de l'environnement ; par ailleurs, il constitue le premier en importance qui soit publié au Québec ».

Le guide 50 carrières de l'environnement est disponible dans toutes les régions du Québec, au coût de 12,95 \$ (taxes non incluses), chez les libraires et kiosques à journaux. Il est aussi possible de se le procurer en ligne dans le site de Jobboom.



Nouveaux développements dans le projet environnement-textile

Les démarches entreprises par le CSMOE en vue d'obtenir du financement pour les étapes subséquentes du projet d'implantation des technologies propres dans le secteur textile portent fruit. En concertation avec Développement économique Canada (DEC) et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le CSMOE a défini un processus d'introduction des demandes individuelles auprès des directions régionales de DEC pour les étapes de réalisation de l'audit et de l'implantation. Il est à noter que dans le cadre de ce projet, le principe de coordination par le CSMOE et du suivi par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec a été retenu.

En outre, les deux ministères considèrent important de poursuivre le démarchage pour qu'un plus grand nombre d'entreprises du textile adhèrent au programme d'implantation des technologies propres par l'intervention facilitatrice des deux comités sectoriels. Soulignons qu'un premier projet, réalisé entre 2001 et 2004 avec deux entreprises, a donné des résultats épatants tant aux plans économique, social qu'environnemental.

Ce second projet regroupe sept entreprises disposant de procédés humides. Une première phase, en avril et mai, a conduit à la formation des gestionnaires et des chargés de projet de ces sept entreprises du secteur textile au Québec. Les nouvelles entreprises passeront par les étapes A (volet pédagogique), B (audit et recommandations) et C (implantation) dans le cadre du programme DEC-CANTEX.



PAMT-opérateur en nettoyage industriel : une hausse de 50 %

Le nombre d'ententes signées avec Emploi-Québec dans le cadre du programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour les opérateurs en nettoyage industriel a fait un bond spectaculaire de plus de 50 % entre août et décembre, passant de 146 à 220. De plus, 39 opérateurs ont désormais obtenu leur certification professionnelle; 28 sont certifiés jet d'eau sous pression et pompage; 9 jet d'eau sous haute pression et 9 pompage à vide. Une douzaine d'entreprises en nettoyage industriel participent activement au programme.

Dans le cadre d'une première évaluation du processus de mise en place du PAMT, réalisée cet automne, il ressort que les employeurs et les opérateurs-compagnons recommandent le programme de manière unanime. L'un d'entre eux résume bien la situation : « On était rien avant. Maintenant, on est reconnu... chez les donneurs d'ouvrage... Ça nous donne des possibilités de proposer d'autres solutions ou façons de faire. »

Cette évaluation initiale, de nature exploratoire, a comme objectif de dégager les premiers constats en vue d'apporter des améliorations aux activités de soutien à l'implantation du PAMT-opérateur en nettoyage industriel. Rappelons que ce dernier représente un moyen de développer et de qualifier la main-d'œuvre en emploi ou celle nouvellement recrutée pour le métier visé.

Tout en tenant compte des difficultés rencontrées en cours de processus, entre autres par le caractère novateur du programme au sein des entreprises visées, l'ensemble des répondants affiche un taux de satisfaction élevé à l'endroit du processus de développement et de reconnaissance des opérateurs en nettoyage industriel. Toutefois, les entrevues ont fait ressortir plusieurs pistes d'amélioration souhaitées qui visent principalement les éléments suivants :

- évaluation des compétences de base
- formation des compagnons
- gestion du Fonds national de formation de la main-d'œuvre
- relations avec CLE-Emploi-Québec
- implantation du PAMT-volet communication interne (à l'entreprise)
- rôle du CSMOE et des partenaires

A cet égard, le CSMOE entend poursuivre son soutien aux partenaires après avoir examiné de près différentes pistes d'actions identifiées.



Qualité de l'air intérieur : mandat confié au CSMOE

Le CSMOE a reçu le mandat d'entreprendre les démarches auprès du Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO) en vue d'obtenir l'aide financière nécessaire au développement d'une norme professionnelle pour les métiers suivants : technicien/technicienne en assainissement des systèmes de ventilation et en équilibrage aérauliques et hydroniques. Ce mandat a été confié au Comité par les entreprises en assainissement et en équilibrage des systèmes de ventilation dont 60 % étaient présentes lors d'une rencontre de travail qui s'est tenue le 7 décembre à Drummondville.

A l'instar d'une norme ISO, la norme professionnelle devient une référence commune indiquant les compétences liées à l'exercice d'un métier et en précise les critères de performance associée à la réalisation des tâches dans un contexte de travail. La norme professionnelle permet la reconnaissance officielle du métier. Elle devient la référence pour l'élaboration d'un carnet d'apprentissage en milieu de travail et à d'autres programmes de formation hors production.

Cette décision est l'aboutissement des travaux menés par le Table main-d'œuvre de l'air intérieur mis en place au printemps 2004 à la demande du secrétariat de la CPMT et des travaux menés depuis par le CSMOE à savoir une étude préliminaire d'opportunité, un diagnostic sectoriel, deux analyses de métiers. Ces trois derniers sont maintenant disponible dans la section [Publications](#) du site Web du CSMOE. L'analyse de chaque métier servira de base à l'élaboration d'une norme professionnelle pour chacun d'entre eux. Celle-ci recense de manière exhaustive l'ensemble des compétences exercées dans l'un ou l'autre des métiers visés. L'analyse de métier est également un outil d'aide utile et succinct pour différentes activités de gestion des ressources humaines au sein de l'entreprise : description de poste, recrutement et sélection, promotion et entraînement à la tâche, formation et politique salariale.

Suite à cette demande des partenaires, le conseil d'administration du CSMOE peut déposer une demande formelle à la CPMT et au FNFMO pour réaliser ces deux nouvelles normes.



Lac-à-l'épaule du CSMOE : nouvelles orientations stratégiques en vue

À l'occasion d'une rencontre lac-à-l'épaule, en octobre dernier, les membres du conseil d'administration du CSMOE en présence de l'équipe ont discuté des éléments du bilan et du diagnostic exploratoire qui permettront de définir les orientations stratégiques du CSMOE pour les années 2006 à 2009. Cet échange visera à apporter les réponses les plus adéquates aux différents besoins de développement en matière de main-d'œuvre et d'emploi en environnement.

Ce secteur a connu de multiples développements ces dernières années. De même, les récents positionnements du gouvernement et des divers milieux d'emploi à l'égard du développement durable au Québec amènent le CSMOE à poursuivre une action proactive et à situer ses interventions à venir au sein d'un plan stratégique, attendu pour le printemps prochain.

La démarche entreprise lors du lac-à-l'épaule a entre autres été l'occasion de présenter un bilan des actions réalisées par le Comité sectoriel depuis 1996 et d'aborder les résultats d'un diagnostic exploratoire sur la main-d'œuvre et l'emploi en environnement réalisé l'été dernier.

Ces discussions ont fait ressortir deux éléments qui alimenteront la réflexion stratégique, à savoir : les enseignements tirés des actions menées jusqu'à présent par rapport aux différents milieux d'emplois et partenaires de l'industrie de l'environnement, des secteurs industriels et des municipalités; ainsi que les signaux reçus de la part des représentants des divers milieux d'emplois, des experts et des leaders d'opinion à l'égard de la problématique liée à la main-d'œuvre et à l'emploi en environnement.

Le plan d'orientations stratégiques sera complété d'ici le printemps à l'issue d'échanges avec les représentants des tables main-d'œuvre des trois milieux d'emplois avec lesquels le CSMOE concentre ses activités.



Départ du directeur général du CSMOE

Le directeur général du CSMOE, M. Robert Ouellet, a annoncé son départ du Comité sectoriel. Il quittera ses fonctions le 20 janvier.

« C'est avec beaucoup de regret que le conseil d'administration a reçu et accepté, à sa réunion du 30 novembre dernier, la démission de M. Robert Ouellet, directeur général en poste depuis les débuts du Comité. Ses qualités personnelles, son travail acharné et son dévouement ont été fort appréciés par les membres du conseil d'administration. Son implication dans les différents dossiers du Comité le fut tout autant par l'ensemble des partenaires impliqués. Les membres du Conseil d'administration désirent lui souhaiter le plus grand succès dans la poursuite de sa carrière », ont souligné les coprésidents, M. Jean-Guy Cadorette, représentant de la partie patronale, et M. Patrice Sallam, représentant des travailleurs.

« Au cours des neuf dernières années, j'ai côtoyé et travaillé avec des gens de vision dévoués à la mission du Comité. Les orientations stratégiques de développement de la main-d'œuvre définies au fil des ans ont débouché sur des résultats tangibles, a indiqué M. Ouellet. En effet, sous ma responsabilité, je suis très satisfait des nombreuses réalisations rendues possibles grâce à la complicité de tous. Par exemple, la vingtaine d'études menées et jugées de grande qualité ont conduit, dans la plupart des cas, à des actions concrètes pour le secteur de l'emploi en environnement. Je fais référence aux programmes de qualification initiés dans les secteurs du nettoyage industriel et de l'eau potable qui ont généré de nombreuses collaborations avec différents partenaires. En terminant, je désire remercier sincèrement tous ceux qui au cours des années ont collaboré aux succès du Comité. Je souhaite longue vie au CSMOE. »

D'ici son départ, M. Ouellet continuera d'assumer pleinement ses fonctions et assurera la transition auprès de sa ou son remplaçant. Il relèvera ensuite de nouveaux défis dans un autre secteur d'activité.